

Orléans, le 10 septembre 2010

INFORMATION PRESSE

Comment communiquer et sensibiliser sur le Sdage ? près de 200 représentants ont participé le 7 septembre aux rencontres organisées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne



L'agence de l'eau Loire-Bretagne a invité les représentants des collectivités, des associations, des chambres consulaires et de l'Etat à débattre et échanger sur leurs expériences de sensibilisation et d'implication du public dans le débat sur l'eau. Objectif: faciliter la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage, qui dessine la stratégie pour reconquérir un bon état des rivières, lacs, nappes et littoral.

Venus des dix régions du bassin Loire-Bretagne, les participants ont analysé une série de retours d'expériences :

- comment aider les communes à mieux intégrer l'eau dans les projets de développement urbain, à partir de l'expérience du syndicat mixte du Loc'h et du Sal (Morbihan),
- une expérience d'enquête publique sur un projet de Sage (le Sage de la Sèvre Niortaise-Marais poitevin),
- comment impliquer les habitants autour de l'eau et des rivières (le cas de la rivière Loiret),
- comment susciter l'intérêt de tous dans le cadre d'un Sage, schéma d'aménagement et de gestion des eaux (le cas du bassin versant de Grand Lieu (Loire atlantique et Vendée).

Les échanges se sont poursuivis en ateliers pour explorer les freins et les leviers de la sensibilisation des habitants et des acteurs concernés sur deux axes clefs de la reconquête d'un bon état des eaux : la réduction des pollutions diffuses et la restauration d'un bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides.

Les débats étaient animés par Frédéric Tricot, président de la commission communication du comité de bassin Loire-Bretagne, et Noël Mathieu, directeur général de l'agence de l'eau. Ils ont permis de dégager quelques maîtres-mots : oui nous avons besoin de citoyens sensibilisés pour mener à bien des politiques ambitieuses pour l'eau ; cette sensibilisation passe par la proximité car c'est là que nous pouvons construire le sentiment d'appartenance au bassin versant, la compréhension des enjeux et des interdépendances. Les participants ont également insisté sur la nécessité de diversifier les approches, les modes de communication avec les habitants (ludiques, expérimental, pédagogique), et de travailler en complémentarité les uns avec les autres.

Ces réflexions vont nourrir le travail engagé par l'agence de l'eau et ses partenaires pour mobiliser et traduire en actes les orientations du Sdage Loire-Bretagne 2010-2015

Contact : Paule OPERIOL, 02 38 51 73 10, 06 74 95 44 88, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr,

Etablissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,

- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants